



Liquidation judiciaire et cle en possession de l'ancien proprio

Par **jacques3434**, le **13/03/2017** à **14:57**

Bonjour,

J'ai acquis par jugement du tribunal de commerce un fonds en liquidation judiciaire dont le tribunal m'en donne la jouissance par anticipation de l'acte de cession sous réserve du paiement du prix au liquidateur.

Je propose au liquidateur le paiement du prix par chèque de banque pour pouvoir récupérer les clefs et celui ci m'indique qu'il ne retrouve pas les clés et que celles ci sont en possession de l'ancien propriétaire du fonds.

Est ce Normal?

Peut on demander un état des lieux avec son cabinet?

Et s'il ne souhaite pas faire d'état des lieux que dois je faire si lorsqu'il me donne les clés je m'aperçois que le matériel n'est pas conforme à l'inventaire réalisé auparavant ?

Merci pour vos réponses.